

ECOFI ENJEUX FUTURS C

Actions internationales

Indicateurs clés (au 29/01/2021)¹

Exposition actions (%)	+1.04	99,72
Volatilité OPC (%) [*]	+0.28	28,5
Volatilité indice (%) [*]	+0.20	26,38
Bêta	+0.00	1,01
Ratio de Sharpe	+0.05	0,3

* 52 Semaines

Exposition devises (%)	-0.10	55,93
SCR OPC (%) ²	+4.69	51,85
Nombre de lignes	+0	59
Note ESG (/10)	-0.00	6,08

Reporting mensuel - Janvier 2021

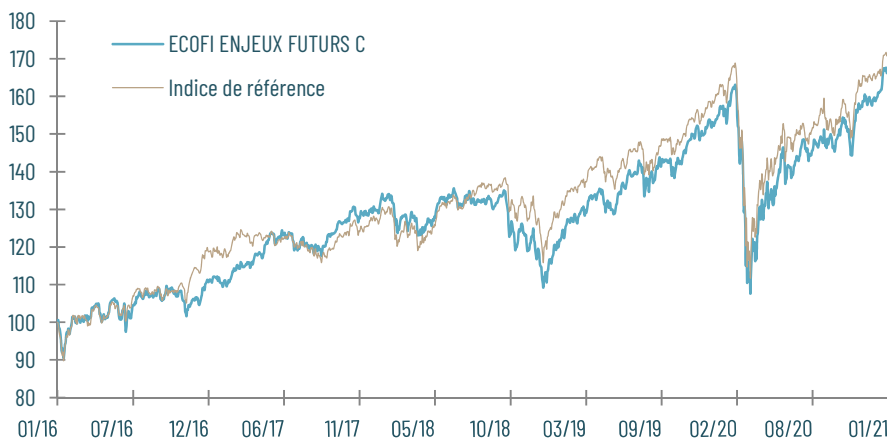
Actif net (en millions)	279,53 EUR
Valeur liquidative	101,92 EUR
Performance mois	+0,38%
Performance YTD	+0,38%



Profil de performance (Source : Ecofi / Bloomberg)

Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 31/01/2016 à la date de reporting.
Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
ECOFI ENJEUX FUTURS C	Performance	0,38	12,16	13,36	5,96	22,97	61,93
	Volatilité				28,50	19,84	17,29
Indice de référence	Performance	- 0,29	11,60	13,12	5,31	30,26	66,72
	Volatilité				26,38	18,84	16,43
Ecart/indice		0,67	0,56	0,24	0,64	- 7,29	- 4,79

Performances calendaires

en %		YTD	2020	2019	2018	2017
ECOFI ENJEUX FUTURS C	Performance	0,38	6,29	33,97	- 12,18	16,69
	Volatilité		28,23	11,23	15,54	8,29
Indice de référence	Performance	- 0,29	6,33	30,02	- 4,11	7,51
	Volatilité		26,97	10,73	14,87	7,83
Ecart/indice		0,67	- 0,04	3,95	- 8,07	9,17



Olivier Plaisant

Directeur de la Gestion Actions

Suppléé par Olivier Ken

Objectif de gestion

FCP actions internationales visant à optimiser la performance d'un portefeuille associant les thématiques du développement durable (efficacité énergétique, énergies renouvelables, traitement de l'eau et des déchets, testing, conformité, services à la personne, éducation et santé).

Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	----------	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis aux risques action, de spécialisation, de gestion discrétionnaire, d'investissements en petites capitalisations, de taux, de perte en capital, de change et au risque sur les marchés émergents.

Prix & Récompenses

Quantalys Awards 2021
Meilleure société locale dans la catégorie Actions Monde

Climetrics Fund Award 2019
Récompensé pour son engagement climat - Catégorie « Global equity »

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

Commentaire de gestion

- ▶ A peine débutée, les espoirs d'une vaccination rapide de la population semblent déjà être refroidies par les craintes d'une pénurie de vaccins et surtout par l'apparition de versions mutantes plus contagieuses du virus SARS-CoV-2. D'où la réintroduction de nouvelles restrictions sanitaires. Même si elles s'avèrent moins sévères qu'au printemps dernier, elles devraient tout de même entraîner la zone Euro en récession au premier trimestre si l'on se fie à l'évolution des indicateurs publiés dans le mois. Toutefois, malgré cette panne du début d'année, nous voyons l'activité économique rebondir fortement en 2021 grâce aux actions des banques centrales et des Etats. Nous pensons également que les retards observés sur ce front de la vaccination vont progressivement être rattrapés, ce qui permettrait d'atteindre une immunité collective et de revenir à un semblant de normalité vers la fin de l'année.
- ▶ Sur le mois, les secteurs de la technologie et de la santé ont contribué positivement à la performance du fonds. Les secteurs ayant contribué négativement sont l'immobilier, la consommation de base, la consommation cyclique, l'énergie, les matériaux et l'industrie. Dans la santé une position a été initiée en Danaher, valeur américaine d'équipement de sciences de la vie.

Portefeuille (Source : Ecofi)

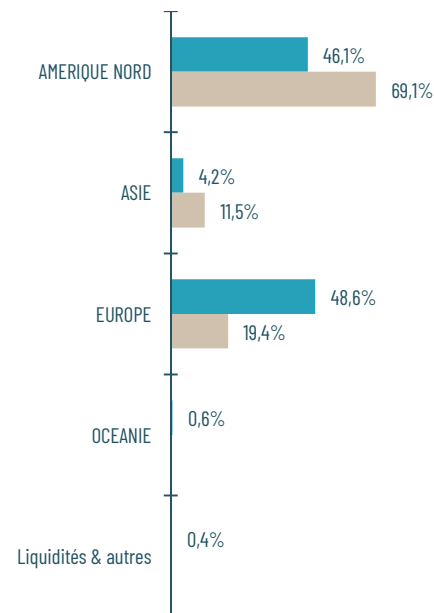
Principales lignes en portefeuille

APPLIED MATERIALS	3,28%
KONINKLIJKE DSM NV	3,10%
XYLEM	2,90%
AIR PRODUCTS & CHEMICALS INC	2,72%
ASML HOLDING	2,63%
BUREAU VERITAS	2,44%
THERMO FISHER SCIE	2,42%
CVS HEALTH CORPORATION	2,36%
AMERICAN WATER WORKS	2,36%
ACCENTURE PLC	2,34%

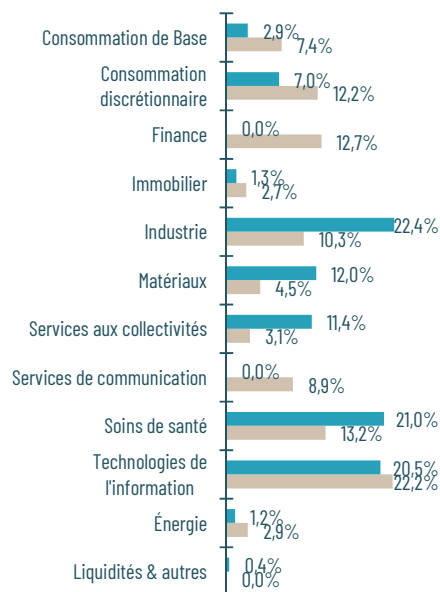
Principaux mouvements sur le mois

Achats / Renforcements
DANAHER
AMG ADVANCED METALLURGICAL
PRYSMIAN
Ventes / Allègements
ATOS SE
EDWARDS LIFESCIENCES
ESSILORLUXOTTICA

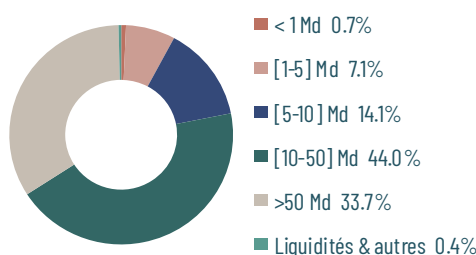
Répartition géographique



Répartition sectorielle



Répartition par capitalisation



Indicateurs du portefeuille

PER	23,04
ROE	19,06
Rendement instantané	1,59

Caractéristiques

Code ISIN : FRO010592022
 Code Bloomberg : ECDEDUC FP Equity
 Type de part : Capitalisation
 Forme juridique : FCP de droit français
 Classification / Stratégie : Actions internationales
 Dépositaire : CACEIS BANK
 Devise de la part : EUR
 Valorisation : Quotidienne
 Date de création : 15/04/2008
 Eligible PEA-PME : Non
 Eligible PEA : Non
 UCITS : Oui

Règlement/Livraison : J+1
 Délai de notification : J avant 11h30
 Indicateur de référence : MSCI WORLD CLO (en Euro)
 DIVIDENDES REINVESTIS
 Durée de placement recommandée : 5 ans
 Frais de gestion directs maximum : 2 % de l'actif net
 Commission de surperformance : Néant
 Commission de souscription acquise : Néant
 Commission de souscription non acquise : 4% maximum
 Commission de rachat acquise : Néant
 Commission de rachat non acquise : Néant

Nous contacter

Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr

et sur :



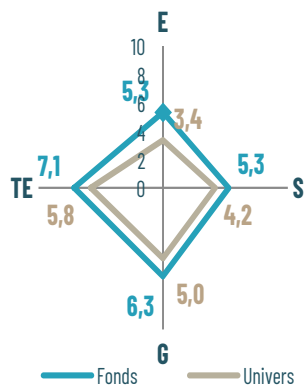
+33 (0) 1 44 88 39 00 @contact@ecofi.fr

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ESG du fonds (/10)	6,08
Note ESG de l'univers (/10)	4,66

Univers Monde : environ 5000 émetteurs

Note ESG du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ESG : la note du domaine ESG varie de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)
 S : Social (23,33%)
 G : Gouvernance (23,33%)
 TE : « Touche Ecofi » (30%)
 La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR

Pour les entreprises : le processus ISR d'Ecofi repose sur les 3 principes suivants :

1. Exclusion des paradis fiscaux et exclusions sectorielles : Ecofi exclut de ses investissements les émetteurs dont le siège social est enregistré dans un paradis fiscal et les entreprises impliquées dans la production d'armes controversées, les jeux d'argent, la production de tabac, l'extraction de charbon et la production d'énergie liée au charbon.
 2. Sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG : l'évaluation de la performance ESG repose sur la notation de Vigeo Eiris d'après une approche « best in universe ». L'impact réel des politiques ESG est privilégié en surpondérant les critères de résultats. Les émetteurs sont repartis en déciles selon la note attribuée.
 3. Gestion des émetteurs controversés : le processus ISR exclut les sociétés impliquées dans des controverses ESG, incidents dont la gravité est évaluée sur une échelle de 1 (faible) à 5 (fort).
- Pour les Etats, Ecofi exclut de l'ensemble de ses investissements les Etats désignés comme des paradis fiscaux. Le processus repose sur la sélection des émetteurs au regard de leur performance ESG et la gestion des émetteurs controversés (exclusion des Etats ne faisant pas preuve d'un cadre législatif et social suffisant au développement de la démocratie).

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : www.ecofi.fr/fr/nos-expertises-gestion-engagee/isr

Liste des 5 principales entreprises en portefeuille

Emetteurs	Secteurs	Note ESG globale	Decile	E	S	G	TE	Niveau max. de controversé	Poids OPC
APPLIED MAT	Technologies de l'information	5,9	2	4,4	4,5	6,1	7,9	0	3,28%
KONINKLIJKE DSM	Matériaux	7,7	1	7,2	7,6	8,2	7,7	0	3,10%
XYLEM	Industrie	5	4	4,3	4,4	6,4	4,9	0	2,90%
AIR PRODS	Matériaux	6,8	1	5,9	5,5	7,8	7,6	0	2,72%
ASM LITHOGRAPHY	Technologies de l'information	7,3	1	7,2	6,7	6,1	8,6	0	2,63%

Actualité ISR

Ecofi intègre l'alignement des portefeuilles avec le scénario climatique 2°

Depuis 2020, Ecofi publie l'alignement avec le scénario climatique 2°C d'ici 2050 pour l'ensemble de ses fonds ouverts.

La méthodologie de calcul est fondée sur la différence entre les 2 facteurs suivants : la projection des émissions annuelles des gaz à effet de serre d'une société d'ici à 2050 (estimée sur la base des émissions passées, de l'adhésion à la Science Based Target et à la qualité de la stratégie climatique) avec le budget carbone alloué à la même société pour les scénarios 2°C (2DS) (estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie - rapport AIE : « World Energy Outlook » -) et recalculé sur la base de la part de marché de la société dans le secteur.

Le budget d'émissions carbone pour chaque société est calculé à travers la dotation par secteur puis par entreprise en fonction des parts de marché, sur la base du Sectoral Decarbonization Approach (SDA), développé par la Science Based Target initiative. Le pourcentage d'actif aligné est intégré dans le reporting d'impact mensuel de tous les fonds ouverts d'Ecofi et est comparé à la performance de l'univers ESG pour chaque fonds.

Repère

L'investissement socialement responsable (ISR) est un placement qui vise à concilier performance économique et impact social et environnemental en finançant les entreprises et les entités publiques qui contribuent au développement durable quel que soit leur secteur d'activité. En influençant la gouvernance et le comportement des acteurs, l'ISR favorise une économie responsable.

Définition de l'AFG FIR.

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi

CRITERES ENVIRONNEMENTAUX

- Prévention et contrôle des pollutions
- Système de management environnemental

CRITERES SOCIAUX

- Santé et sécurité des collaborateurs
- Respect des droits syndicaux

CRITERES GOUVERNANCE

- Indépendance et diversité du Conseil d'administration
- Prévention de la corruption

TOUCHE ECOFI

- Equilibre des pouvoirs
- Égalité hommes-femmes et non-discrimination
- Relations responsables avec les clients et fournisseurs
- Rejet des paradis fiscaux

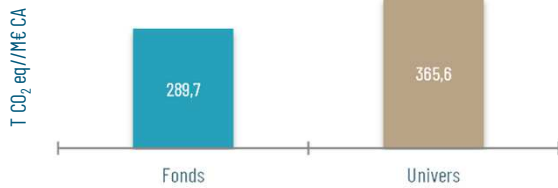
Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes, à hauteur de l'investissement réalisé, et sont comparés à un ensemble équilibré de valeurs mondiales.

Taux moyen de couverture des valeurs détenues en portefeuille (hors titres solidaires, titres d'état et OPC) par les indicateurs d'impact : 83%

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



Unité : t CO₂eq / M€ CA

► Empreinte carbone du portefeuille :

34839 tonnes d'équivalent CO₂

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t CO₂eq).

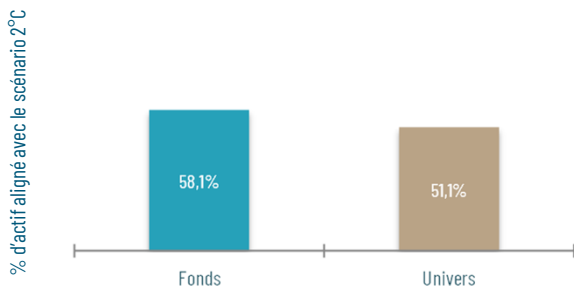
- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : www.ghgprotocol.org.
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le calcul de l'intensité carbone du portefeuille ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires et les green bonds.

- L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions.

Sources : Thomson Reuters, ISS ESG, Ecofi.

► Alignement avec le scénario 2°C



Sources : ISS ESG, Ecofi.

L'indicateur calcule le pourcentage d'actif investi considéré comme aligné avec le scénario climatique 2°C. Le calcul pour évaluer l'alignement des émetteurs avec le scénario 2°C est fondé sur la différence entre :

- les émissions annuelles d'une société d'ici à 2050, estimées sur la base des émissions passées, l'adhésion à la Science Based Target initiative et la qualité de la stratégie climatique
- le budget carbone alloué à la même société pour le scénario 2°C, estimé sur la base du budget sectoriel prévu par l'Agence Internationale de l'Energie et recalculé en fonction de la part de marché de la société dans le secteur.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

► Variation d'effectifs



Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

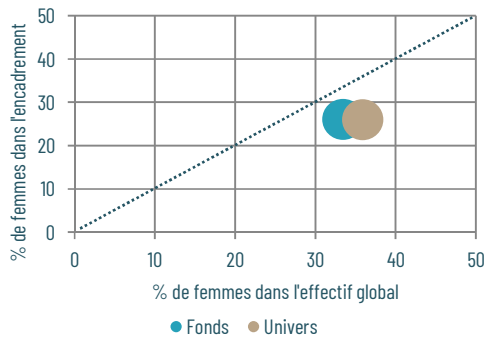
La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et les effectifs de l'année N-1.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille. Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états, les émissions solidaires.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

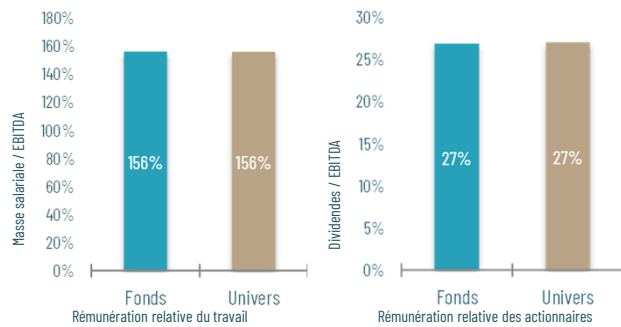
Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

----- Respect de l'équilibre hommes / femmes

Sources : Vigeo Eiris, Ecofi.

► Partage de la valeur économique



Afin d'observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

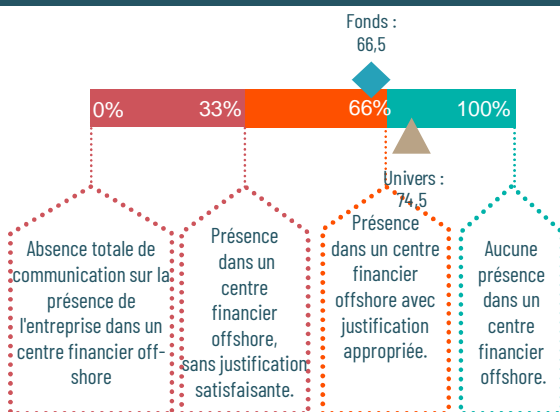
La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi.

► Responsabilité fiscale



A l'heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit

budgétaire, l'évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l'objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Le calcul ne prend pas en compte les titres d'états et les émissions solidaires

Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi.

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DIC) visés par l'AMF préalablement à son investissement.